

## Marie Moret à monsieur Chastanier, 25 octobre 1897

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation2 p. (450r, 451r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Chastanier, 25 octobre 1897,  
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN  
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46904>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Imprimerie Chastanier](#)

Lieu de destination12, rue Pradier, Nîmes (Gard)

### Description

RésuméMarie Moret retourne les épreuves corrigées des pages des « Documents

biographiques » du numéro de novembre 1897 du *Devoir*. Marie Moret informe Chastanier que les épreuves du compte rendu de l'assemblée générale de l'Association du Familistère lui seront envoyées par la Société du Familistère, qui lui donnera les indications pour le tirage de la brochure spéciale. Marie Moret demande à Chastanier d'insérer le texte corrigé des 32 pages du compte rendu de l'assemblée générale de l'Association à la suite des 7 pages des « Documents biographiques ». Attend à Guise, avant son départ pour Nîmes dans les premiers jours de novembre, les épreuves des autres articles du numéro de novembre 1897 du *Devoir*.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées[Association coopérative du Familistère](#)

Œuvres citées« Société du Familistère de Guise. Assemblée générale ordinaire du 3 octobre 1897. Extrait du procès-verbal », *Le Devoir*, t. 21, 1897, p. 648-679. [En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.21/649/100/770/0/0>, consulté le 25 septembre 2021]

Lieux cités[Nîmes \(Gard\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Louis Lamillière  
 aulx 29 octobre 1889  
 et voilà que je m'occupe  
 pour les besoins  
 Monsieur Chastanier,  
 Maïs l'honneur de vous  
 confirmer ma lettre d'hier  
 et de vous retourner sous  
 pli séparé les épreuves  
 des sept pages documents  
 biographiques. Votre  
 ainsi que je vous  
 l'ai dit hier. Messieurs  
 Collet et cie vont nous  
 retourner les épreuves  
 de l'assomblée générale  
 et nous donner les condi-  
 cions nécessaires pour

le tirage immédiat  
 de la brochure officielle.  
 L'établissement sera  
 devant le 20 novembre  
 se fera ensuite. Mais  
 je vous serai informée  
 de mon retour. La composition  
 de cette ~~page~~ page sera finie  
 que le travail se fera  
 aussitôt la brochure  
 tirée. Après les 7 pages  
 donc biographiques que je vous  
 retourne par ce courrier  
 rendront les 32 de  
 l'ass. générale. Telle  
 que nous les aurons corri-  
 gées pour la brochure.  
 Je compte que vous

auquel appartiennent  
et voilà que je n'aurai  
pas à les reparler à  
nouveau. J'ai parlé  
de vous à Messieurs  
Blin et Cie en termes  
que votre travail fasti-  
ghera. Je n'en doute  
pas.

Il ne me reste  
donc à voir que les  
matières complémentai-  
res de Dernier de  
Novembre : Un ouvrier  
- sans famille - statut.  
Mon départ pour  
Winn est proche ; néan-

moins nous avons  
encore le temps ? Je  
pense de m'engager  
ces épreuves. Je ne compte  
pas quitter quinze jours  
~~l'automne~~ à la fin de Novembre ; mais  
je vous préviendrai à  
temps pour empêcher  
tout ouvrage inutile.

Agitez je vous  
prie, monsieur, mes  
amitiés parfaites

J.-B. A. Godin